

Ecole de La Fabrique - Saint Brice sur Vienne

Conseil d'école du vendredi 6 novembre 2020

Étaient présents :

Municipalité : Mme BERLAND, Elue responsable des affaires scolaires ;

Mlle BELLAYER, conseillère municipale ;

Enseignantes : Mme CHAMPIGNY (Directrice de l'école et CP-CE1-CM)

Mlle DOUSSON (Maternelle)

Délégués des parents : Mr RESTOIN et Mlle TROUILLAUD

Étaient excusé(e)s : M. MUSSON (IEN HV1), Mme CALENDREAU (Maire de Saint Brice), Mlle MURA (conseillère à la mairie de St Junien), Mme PAPINEAU et Mlle BELAIR (représentantes des parents d'élèves).

Ordre du jour :

1. Résultats des élections
2. Rôle et missions du conseil d'école
3. Effectifs actuels et bilan de la rentrée
4. Règlement intérieur
5. Sécurité : les différents exercices de l'année, les locaux
6. Sorties, animations, projets
7. Budgets : Coopérative et mairie
8. Questions diverses

La séance est ouverte à 17h35 par un tour de table des personnes présentes.

1- Résultats des élections des parents d'élèves :

Il y avait 68 inscrits, il y a eu 45 votants, soit 66,18 % de participation.

Il n'y a eu 5 bulletins blancs ou nuls, soit 40 suffrages exprimés.

Il y avait 2 sièges en tant que titulaire à pourvoir, 2 élus : Mr RESTOIN, Mlle BELAIR. Les suppléants : Mlle TROUILLAUD et Mlle PAPINEAU.

2- Rôle et missions du conseil d'école :

Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les 15 jours suivant les élections. Un ordre du jour est adressé à chaque membre au moins 8 jours avant la réunion.

Le conseil a pouvoir de décision sur le règlement intérieur scolaire. Il émet un avis sur le projet d'école, les actions pédagogiques pour réaliser les objectifs nationaux, l'utilisation des moyens, les conditions de bonne intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants. Il est consulté pour l'utilisation des locaux hors temps scolaire. Il est informé du choix des manuels et matériels

pédagogiques, de l'organisation des aides spécialisées et des modalités des réunions de rentrée et des rencontres avec les parents.

3- Bilan de la rentrée et effectifs actuels :

La rentrée s'est bien déroulée, sans incident.

Les effectifs sont en augmentation. Nous avons actuellement 43 élèves., dont 3 inscriptions la veille de la rentrée.

Cycle 1 : Mlle DOUSSON : 25 élèves : 3 PS, 10 MS, 7 GS, 5 CP

Cycle 2-3: Mme CHAMPIGNY : 18 élèves : 6 CE1, 6 CE2, 6 CM2

L'équipe se compose également d'une ATSEM, Mme BELAIR Lucie et de deux A.E.S.H, Mme GIERUSZ Christine et Mme BOUCLE Murielle.

Nous avons également un service civique depuis la rentrée de Toussaint : Mlle LAVAUZELLE Clarisse.

La réunion de rentrée habituelle s'est transformée en 6 réunions, 4 pour la classe de maternelle et 2 pour celle d'élémentaire, conditions sanitaires obligent. Elles ont toutes été faites dans la première quinzaine de septembre.

4- Règlement intérieur :

Aucun changement, le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

5- Sécurité :

-Alerte incendie

Elle a eu lieu le 6 octobre .

Mais seule la classe de maternelle est sortie, car la classe d'élémentaire n'a pas entendu le signal.

L'évacuation a été faite en 3m45'.

- PPMS

Les documents du PPMS (Plan de mise en sécurité) ont été mis à jour avec les nouvelles données sur les élèves, le personnel municipal et le personnel enseignant.

Nous n'avons pas encore réalisé d'exercice, mais nous en ferons un Alerte attentat avant les vacances de Noël.

Une seconde alerte incendie et un exercice risques majeurs seront effectués avant juillet 2021.

Les Locaux :

-Travaux effectués:

- La salle de classe des élèves de Maternelle a été refaite : peinture et sol ;
- Un désencombrement des autres salles de l'étage a été effectué par les enseignantes avec l'aide des agents communaux et de parents d'élèves. Ainsi toutes les salles de l'étage ou presque sont utilisables et utilisées pour ranger et stocker les matériel des classes. Une salle a été dédiée à l'association des petits fabricains en accord avec la mairie ;
- réparation de la structure de jeux des maternelle (toboggan) ;
- carreaux de la salle de maternelle réparés ;

-Travaux et achats à prévoir:

- réparation de l'évacuation ;
- amélioration du revêtement de la cour : rebouchement des trous ;
- TNI ? Avec la prochaine subvention 2021 ;
- Nouveau point d'eau.
- Gel hydroalcoolique ;
- Lavabo à hauteur d'enfant pour la garderie ;
- Traçage de jeux et parcours semi-permanents pour la cour ;
- protections pour les buts de foot ;
- récupération de la salle du Muguet en cours.
- Amélioration du débit WIFI ;

6- Sorties, animations, projets

-Projets menés dans les classes en lien avec le projet d'école :

- Anniversaires du mois : Les enseignantes ont décidé de banaliser une journée par mois, la plupart du temps le dernier vendredi, pour réaliser des ateliers à thème et fêter les enfants et adultes dont l'anniversaire est ce mois-là.

Afin de suivre le nouveau protocole sanitaire nous devons peut-être modifier le fonctionnement de ces journées, notamment pour éviter les brassages.

-Interventions sportives à l'école et en sortie:

Athlétisme : les élèves de CP à CM2 ont eu une séquence d'Athlétisme effectuée par Delphine Béguier de l'ASSJ Athlé en septembre et octobre.

Judo : Ludovic Jacquet de l'ASSJ Judo propose tous les jeudis matin aux élèves de CP au CM2 des séances de Jeux de lutte en novembre et décembre.

Un aménagement a déjà été mis en place, activités sans contact et peut-être les CP ne seront plus autorisés à participer.

Piscine : Le cycle piscine devrait se dérouler de décembre à février, mais dans le contexte actuel, il est sérieusement compromis. Dans un premier temps les cessions de passage d'agrément ont été suspendues, donc nous avons peu de parents accompagnateurs et de plus les conditions sanitaires ne nous le permettront peut-être pas.

Vélo : Les élèves du CP au CM2 iront à Saint Martin de JUSSAC pour une séquence vélo sur la dernière période de l'année, si les conditions sanitaires nous les permettent.

Projet ateliers philosophiques : 1 fois par mois avec Intervenante : Jordane COLIN, pour les CP/CE1/CE2

Projet école Bilingue : Mlle DOUSSON

C'est un projet en cours, mais en attente en raison des conditions sanitaires. De plus il ne pourra se faire que si les conditions suivantes sont toutes réunies :

- * accepter par l'IEN ;
- * 3ème salle disponible ;
- * budget national ;
- * dans un premier temps sur des matières non fondamentales (sport, musique, art, sciences)

-Sorties :

- Des demandes à la Mégisserie ont été faites et acceptées mais nous sommes en attente de savoir si les spectacles auront lieu. Pour la maternelle le spectacle initialement prévu le 1/12 et reporté au 4/12. Celui des CP-CE-CM2 est prévu le 14 décembre.
- Nous n'avons pas prévu de sortie à la médiathèque actuellement.

Pour toute l'école :

La photo de classe aura lieu au printemps si possible.

Projet de maternelle : Lip Dub : clip musical en plan séquence (sans coupure de caméra). Ce projet sera étendu à toute l'école si les mesures sanitaires nous le permettent.

-Évaluations

Sur la seconde quinzaine de septembre, les élèves de CP et les CE1 ont passé des évaluations diagnostiques nationales. Ces évaluations nationales font l'objet d'une saisie informatique avec correction automatique et les enseignantes ont reçu les parents qui souhaitent échanger sur les résultats.

Les élèves de CP passeront une autre session d'évaluations en janvier.

De même les élèves de GS seront évalués en novembre avec un suivi médical en décembre.

-Activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les lundis et mardis de 16h30 à 17h15. Elles sont assurées par Mlle DOUSSON sur les 4 premières périodes et par Mme CHAMPIGNY sur les périodes 2, 3 et 4.

7- Budgets :

Le budget alloué par la **Mairie** est de 40 euros par élève pour le matériel pédagogique, 410 euros pour le transport, 120 euros pour les sorties ainsi qu'une subvention de 510 euros.

La Coopérative :

La participation demandée aux familles n'est pas obligatoire mais cela permet de ne pas solliciter financièrement les familles durant le reste de l'année et de pouvoir mettre sur pied des projets pour tous les élèves. A titre indicatif, il est demandé aux familles une participation de 10 euros par enfant.

Projet B.C.D : Une demande de subvention a été faite en concertation avec la mairie afin d'acquérir un fond de livres, œuvres et éventuellement mobilier de B.C.D.

8- Questions diverses :

Cantine :

* Certaines familles ont remonté ne pas être satisfait par la qualité des produits proposés. La municipalité en prend note.

* Les parents se questionnent sur la qualité des assiettes en plastiques utilisées à la cantine. La mairie indique qu'il serait envisageable de les changer pour des assiettes en porcelaine.

A 20h10, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,
Mlle DOUSSON

La Présidente du conseil,
Mme CHAMPIGNY

